

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
M.R.C DE KAMOURASKA**

AVIS PUBLIC

Est donné par la soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière;

1. **Que** lors de la séance extraordinaire du 15 juin 2026, le conseil de la municipalité de Kamouraska, a adopté le **règlement numéro 2026-05 décrétant une dépense et un emprunt de 409 278.00 \$ pour la réalisation de travaux de voirie sur la route suivante : Route du Pain-de-Sucre.**
2. **Avis public est en outre donné** que ce règlement est actuellement déposé au bureau de la greffière-trésorière, au Centre Communautaire situé au 67, avenue Morel à Kamouraska, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau, c'est-à-dire de 8H30 à 15H30 et ce, du lundi au vendredi. Toute personne intéressée pourra s'adresser au bureau municipal et sur le site Internet de la municipalité où le règlement sera disponible.

DONNÉ À KAMOURASKA, CE 17^{ième} JOUR DU MOIS DE JUIN 2026.



**Mychelle Lévesque,
Directrice générale &
Greffière-trésorière**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 18 juin 2026 entre 11H30 et 15H30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 18 juin 2026.



Mychelle Lévesque